



MANUEL D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN DES KITS DIRECTS FIREDETEC® CO₂ UNIVERSELS

POUR L'EXPERT TECHNIQUE



CChubb

EN COLLABORATION AVEC


TABLE DES MATIÈRES

1. REMARQUES SUR LA DOCUMENTATION	P.004
1.1 Autres documents applicables	P.004
1.2 Stockage des documents	P.004
1.3 Symboles utilisés	P.004
1.4 Applicabilité de ce manuel	P.004
2. UTILISATION PRÉVUE	P.004
2.1 Combinaison avec d'autres composants	P.004
3. CONTENU DE LA LIVRAISON	P.004
3.1 Kit universel 2 Kg Art : N°B07502001	P.004
3.2 Kit universel 5 Kg Art : N°B07502003	P.004
4. DESCRIPTION DU SYSTÈME	P.006
5. INSTALLATION	P.006
5.1 Outils supplémentaires pour l'installation	P.006
5.2 Assemblage et remplissage de la bouteille	P.006
5.3 Pièces de raccordement	P.006
5.3.1 Pressostat en option	P.006
5.4 Montage de la bouteille	P.007
5.5 Installation du tube de détection FireDETEC®	P.007
5.6 Montage du tube de détection FireDETEC® sur le nipple et l'extrémité de l'adaptateur de ligne	P.007
5.7 Armement du système	P.008
6. DYSFONCTIONNEMENT	P.008
7. ENTRETIEN	P.008
7.1 Général	P.008
7.2 Programme d'entretien	P.008
7.3 Intervalles d'entretien	P.009
7.4 Entretien après incendie	P.009
8. RECYCLAGE ET MISE AU REBUT	P.009
9. GARANTIE LIMITÉE	P.009

4 MANUEL D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

1. REMARQUES SUR LA DOCUMENTATION

Nous vous remercions pour l'achat du kit direct FireDETEC® universel CO₂.

Avant d'installer et d'utiliser cet appareil, veuillez lire attentivement les instructions et les conserver en lieu sûr pour pouvoir vous y référer à l'avenir. Les instructions ci-dessous vous permettront de vous orienter dans l'ensemble de la documentation.

1.1 AUTRES DOCUMENTS APPLICABLES

Lors de l'assemblage du kit direct FireDETEC® universel CO₂, respectez toutes les instructions d'installation des composants et assemblages dans le cadre de l'installation du kit direct FireDETEC® universel CO₂. Ces instructions sont incluses avec les composants individuels du système et avec les composants supplémentaires.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommage résultant du non-respect de ces instructions.

1.2 STOCKAGE DES DOCUMENTS

Veuillez transmettre ce manuel d'installation et d'entretien et tout autre document applicable et matériel auxiliaire à la personne autorisée, dont la responsabilité est de garantir que les manuels et le matériel auxiliaire sont disponibles chaque fois que nécessaire.

1.3 SYMBOLES UTILISÉS

Veuillez respecter toutes les consignes de sécurité du présent document pour l'installation du kit direct FireDETEC® universel CO₂ !



DANGER

Risque immédiat de blessure grave ou de mort.



ATTENTION

Situations potentiellement dangereuses pour les personnes et l'environnement.



REMARQUE

Informations utiles et instructions.

1.4 APPLICABILITÉ DE CE MANUEL

Ce manuel s'applique exclusivement au kit direct FireDETEC® universel CO₂ avec les références suivantes :

Kit direct universel CO ₂	Réf.
2 kg DHP	B07502001
5 kg DHP	B07502003

2. UTILISATION PRÉVUE

Le kit direct FireDETEC® universel CO₂ est conçu conformément aux règles et aux réglementations de sécurité de pointe et reconnues comme telles.

Le kit direct FireDETEC® universel CO₂ doit être installé, vérifié, entretenu, testé et recharge uniquement par du personnel de protection incendie (qualifié et formé par CEOEUX Extinguisher Valves Technology S.A.) conformément aux réglementations, règles et directives existantes y compris les prescriptions des autorités gouvernementales et/ou locales et de toute autre autorité réglementaire, notamment :

- Norme NFPA (National Fire Protection Association)
N° 2001 « Systèmes d'extinction à agents propres »
- Instructions des fabricants de produits chimiques pour la manipulation et le transfert en toute sécurité d'agents chimiques

Le fabricant ne peut pas être tenu responsable des éventuels dommages causés par une utilisation inappropriée, incorrecte ou irresponsable et/ou pour des réparations effectuées sur le produit par du personnel non autorisé.

L'utilisation prévue inclut le respect des manuels d'utilisation et d'installation et de tout autre document applicable, ainsi que l'adhésion aux conditions d'entretien et d'inspection.

ATTENTION

Pour votre propre sécurité, n'autorisez personne, autre que le personnel de protection incendie, qualifié et formé par CEOEUX Extinguisher Valves Technology S.A., à installer, réviser ou réparer cet appareil. Toute utilisation incorrecte est interdite.

2.1 COMBINAISON AVEC D'AUTRES COMPOSANTS

Le kit direct FireDETEC® universel CO₂ ne doit pas être combiné à des composants produits par des fabricants autres que CEOEUX Extinguisher Valves Technology S.A. L'utilisation d'autres composants sera considérée comme une utilisation incorrecte. Nous n'assumons aucune responsabilité.

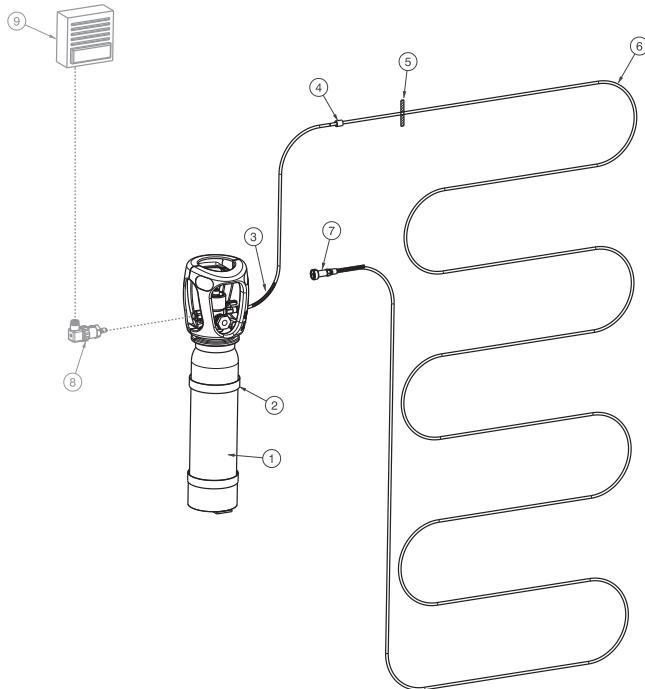
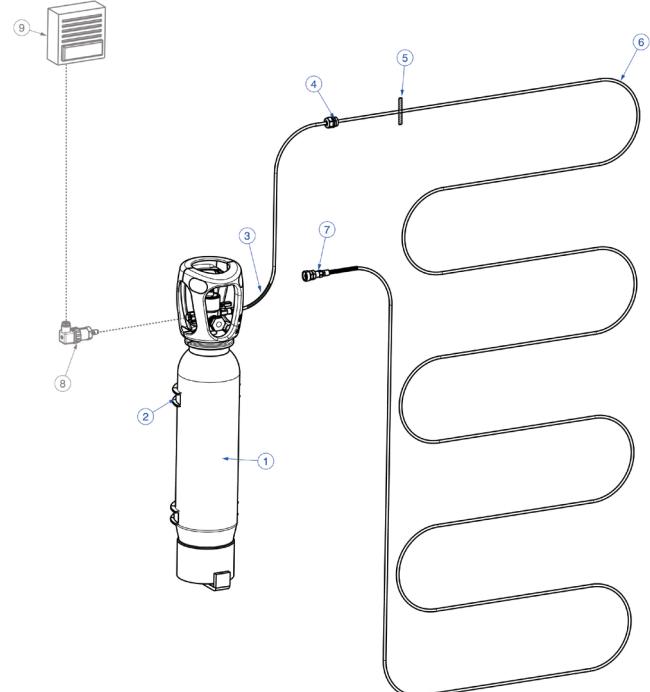
3. CONTENU DE LA LIVRAISON

Après avoir retiré le kit direct FireDETEC® universel CO₂ de son emballage, assurez-vous que le kit et les éventuels composants facultatifs sont complets et en parfait état.



REMARQUE

Vérifiez si le kit est complet en fonction des illustrations et des numéros de référence des pages 5 à 6.

KIT DIRECT UNIVERSEL CO₂, 2 KGKIT DIRECT UNIVERSEL CO₂, 5 KG

Pos.	Réf.	Qté.	Description
1	B07034000	1	2 kg DHP (non rempli)
2	024900399	1	Support de bouteille
3	024920013	1	Capuchon avec ressort
4	B07830005	1	Raccord de traversée de cloison
5	B07860004	20	Attache-câbles
6	B07800015	1	Tube rouge FireDETEC (10 m)
7	B07810014	1	Adaptateur de fin de ligne

EN OPTION

8	028255048	1	Pressostat
9	B07850008	1	Boîtier d'alarme

Pos.	Réf.	Qté.	Description
1	B07034001	1	5 kg DHP (non rempli)
2	024900390	1	Support de bouteille
3	024920013	1	Capuchon avec ressort
4	B07830005	1	Raccord de traversée de cloison
5	B07860004	20	Attache-câbles
6	B07800015	1	Tube rouge FireDETEC (10 m)
7	B07810014	1	Adaptateur de fin de ligne

EN OPTION

8	028255048	1	Pressostat
9	B07850008	1	Boîtier d'alarme

6 MANUEL D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

4. DESCRIPTION DU SYSTÈME

Les robinets bouteille DHP du groupe « B0703 » peuvent être opérés à l'aide du tube de détection FireDETEC®. Le tube de détection FireDETEC® est relié à la vanne à boisseau sphérique du robinet bouteille DHP et est installé dans la zone à risque.

Le tube de détection FireDETEC® est conçu pour éclater à environ 110° C. À cette température, la pression dans le tube de détection FireDETEC® se relâche soudainement. La chute soudaine de la pression active le robinet bouteille DHP et inonde la zone protégée avec un agent extincteur.

5. MISE EN SITUATION

5.1 OUTILS SUPPLÉMENTAIRES POUR L'INSTALLATION

Pour l'installation du kit direct FireDETEC® universel CO₂, vous avez besoin d'outils supplémentaires, non inclus dans le kit :

- perceuse
- tournevis
- jeu de clés
- balance

Outils supplémentaires à commander auprès de CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A. :

- coupe-tube (réf. B07850001)
- adaptateur de remplissage (réf. B07810005)
- outil de serrage du tube de détection (réf. 024920014)

5.2 ASSEMBLAGE ET REMPLISSAGE DE LA BOUTEILLE

Toutes les bouteilles FireDETEC® disposent d'une plaque d'identification fournissant les informations suivantes :

- Numéro d'assemblage
- Poids de l'agent
- Informations relatives au poids
- Consignes de sécurité

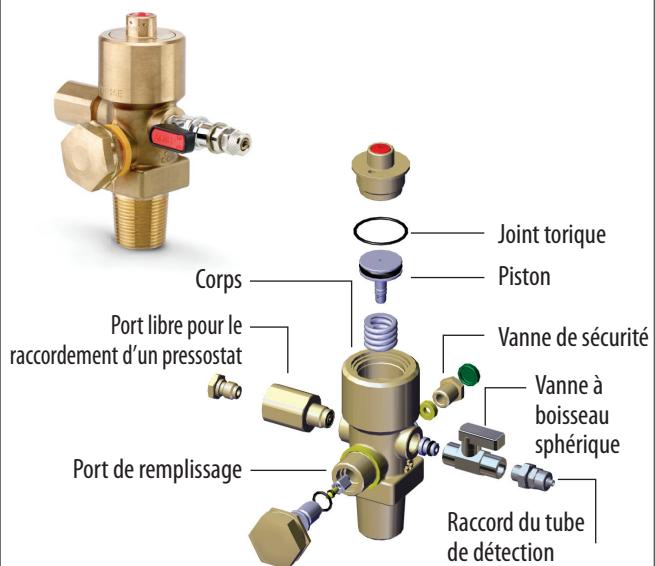
1. Fermez la vanne à boisseau sphérique.
2. Retirez l'écou de sécurité du connecteur de remplissage.
3. Vissez la conduite de remplissage sur le port de remplissage W21,8 x 1/14". Le port de remplissage présente une bague orange pour identification.
4. Assurez-vous que seules des bouteilles propres sont utilisées pour le remplissage.
5. Appliquez la procédure de remplissage uniquement si la température ambiante dans la zone de travail est d'environ 20 °C. Pour des raisons de sécurité, la sortie de la vanne à boisseau sphérique doit rester fermée.

DANGER

Assurez-vous que la vanne à boisseau sphérique est en position « FERMÉ » lors de l'installation. Le non-respect de ces instructions entraînera une décharge du système et peut causer des dommages ou des blessures.



Vanne directe haute pression (DHP)



REMARQUE

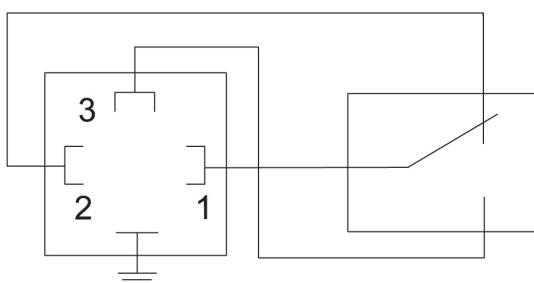
1. Les étapes 1 à 5 sont également applicables pour le remplissage / la recharge après décharge.

5.3 PIÈCES DE RACCORDEMENT

5.3.1 Pressostat en option

Le pressostat en option est connecté à l'ensemble de vanne pour fournir des fonctions électriques supplémentaires pouvant s'avérer nécessaires.

OPTIONAL PRESSURE SWITCH



CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A. recommande la connexion du pressostat au boîtier d'alarme, réf. B07850008. Le boîtier d'alarme doit être commandé comme composant optionnel.

5.4 MONTAGE DE LA BOUTEILLE

Déterminez l'emplacement de la bouteille. La bouteille doit être placée en dehors de la zone protégée.

DANGER



1. Ne placez pas la bouteille à l'intérieur de la zone protégée !
2. Ne placez pas la bouteille dans un lieu exposé à l'humidité, aux dommages physiques, aux produits chimiques, à des conditions météorologiques difficiles ou à la lumière directe du soleil.

ATTENTION



1. Installez la bouteille dans un lieu facilement accessible. La bouteille doit être placée de sorte que les activités d'inspection et d'entretien puissent être effectuées facilement et que l'interruption du système de protection incendie soit la plus courte possible.
2. Installez toujours la bouteille en position verticale. Ne retournez pas la bouteille. La vanne doit toujours être orientée vers le haut et l'étiquette sur la bouteille doit être visible.

1. Fixez le support de montage de la bouteille à l'extérieur de l'armoire électrique à l'aide de quatre (4) boulons $\frac{1}{4}$ ".
2. Placez la bouteille dans le support de montage.
3. Fixez la bouteille à l'aide des deux (2) attaches du support de montage.

5.5 INSTALLATION DU TUBE DE DÉTECTION FIREDETEC®

Le placement correct du tube de détection FireDETEC® est important car il est thermosensible. Pour une protection incendie efficace, le tube de détection FireDETEC® doit être placée au-dessus des zones à risque.

1. Fixez le tube de détection FireDETEC® tous les 30 - 50 cm à la structure de la zone protégée à l'aide d'attaches de câble. Le rayon de courbure du tube de détection FireDETEC® est de dix (10) cm pour le tube rouge et de quinze (15) cm pour le tube noir.

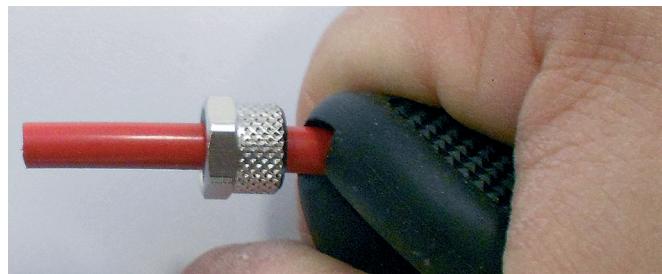
ATTENTION



1. Ne pliez pas le tube de détection FireDETEC®.
2. N'installez pas le tube de détection FireDETEC® dans un environnement où la température ambiante maximale dépasse 80 °C.

5.6 MONTAGE DU TUBE DE DÉTECTION FIREDETEC® SUR LE NIPPLE ET L'ADAPTATEUR DE FIN DE LIGNE.

1. Coupez les extrémités du tube de détection FireDETEC® de façon uniforme. Utilisez notre coupe-tube FireDETEC® spécial.
2. Assurez-vous que l'épaisseur de la paroi aux extrémités du tube de détection FireDETEC® est régulière. La différence d'épaisseur ne doit pas dépasser 0.1 mm.
3. Assurez-vous que les extrémités du tube de détection FireDETEC®, le nipple et la jauge de fin de ligne sont propres et exemptes de poussières.
4. Retirez l'écrou de la vanne à boisseau sphérique et placez-le sur le tube de détection FireDETEC® avec le filetage vers l'extrémité du tube de détection FireDETEC®.



5. Appuyez sur l'extrémité du tube de détection FireDETEC® avec notre outil spécial de serrage du tube de détection sur le nipple.



6. Serrez d'abord manuellement l'écrou sur le filetage, puis serrez l'écrou à l'aide d'une clé de sorte que l'extrémité du tube de détection FireDETEC® soit légèrement voilée.

ATTENTION

Assurez-vous que l'extrémité du tube de détection FireDETEC® ne coulisse pas hors de la bague lors du raccord.



REMARQUE

Cette procédure doit être effectuée par du personnel qualifié.

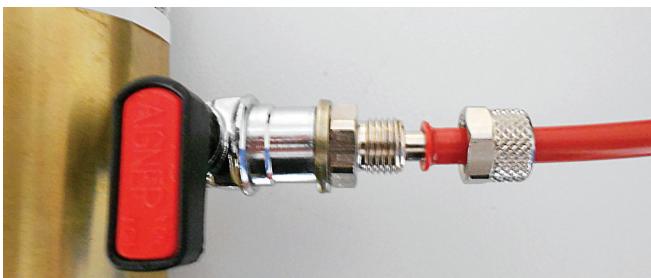
7. Dévissez l'écrou de serrage. Vérifiez si l'extrémité du tube de détection FireDETEC® s'évase. Si vous constatez que l'extrémité du tube de détection FireDETEC® s'évase, passez à l'étape 8.



Si l'extrémité ne s'évase pas, répétez les étapes 1 à 7.

8 MANUEL D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

8. Enfoncez le tube de détection FireDETEC® sur le nipple aussi loin que possible. Serrez précautionneusement l'écrou à l'aide de la clé. Le tube de détection FireDETEC® est désormais connecté correctement à la vanne.



9. Pour la connexion à l'adaptateur de fin de ligne, retirez l'écrou et placez-le sur le tube de détection FireDETEC® avec le filetage de la vis orienté vers l'extrémité du tube de détection FireDETEC®.
10. Enfoncez le tube de détection FireDETEC® à l'aide de notre outil spécial de serrage du tube de détection sur l'adaptateur de fin de ligne.
11. Serrez d'abord manuellement l'écrou sur le filetage, puis serrez l'écrou à l'aide d'une clé de sorte que l'extrémité du tube de détection FireDETEC® soit légèrement voilée.

ATTENTION



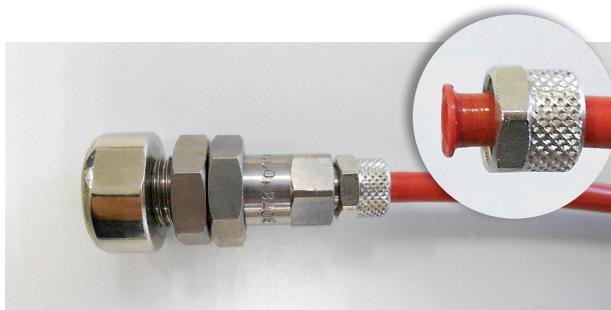
Assurez-vous que l'extrémité du tube de détection FireDETEC® ne coulisse pas hors de l'extrémité de l'adaptateur de fin de ligne lors du raccord.



REMARQUE

Cette procédure doit être effectuée par du personnel qualifié.

12. Dévissez l'écrou de serrage. Vérifiez si l'extrémité du tube de détection FireDETEC® s'évase. Si vous constatez que l'extrémité du tube de détection FireDETEC® s'évase, passez à l'étape 13.

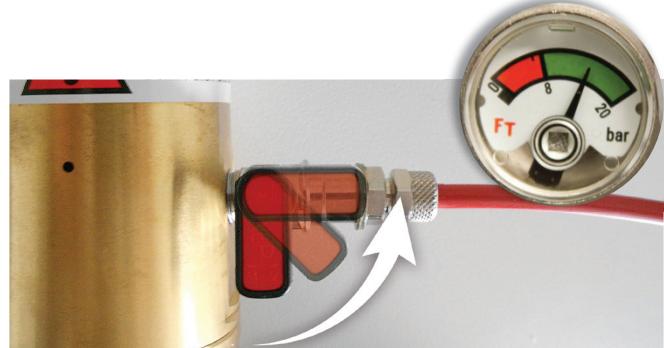


Si l'extrémité ne s'évase pas, répétez les étapes 1 à 3 et 9 à 12.

13. Enfoncez le tube de détection FireDETEC® sur l'adaptateur de fin de ligne aussi loin que possible. Serrez précautionneusement l'écrou à l'aide de la clé. Le tube de détection FireDETEC® est connecté correctement à l'adaptateur de fin de ligne.

5.7. ARMEMENT DU SYSTÈME

- Assurez-vous que toutes les connexions à l'adaptateur de fin de ligne et au robinet bouteille DHP sont fixées et serrées.
- Ouvrez lentement la vanne à boisseau sphérique sur le robinet de la bouteille principale.
- Vérifiez que le système est correctement pressurisé à l'aide du manomètre situé sur l'adaptateur de fin de ligne. L'aiguille doit se situer dans la zone verte.



- Bloquez la vanne à boisseau sphérique en position « OUVERT » en fixant le système de blocage inviolable.

6. DYSFONCTIONNEMENT

Un dysfonctionnement du robinet bouteille DHP peut être causé par une accumulation de poussières ou de saletés dans la vanne après libération de la bouteille. Par conséquent, il est absolument essentiel d'utiliser uniquement des bouteilles propres et de s'assurer que l'agent extincteur est exempt de toute contamination. Autres défauts possibles :

Défaut	Cause possible	Solution
Fuite au niveau du connecteur de remplissage lors du remplissage	Joint torique manquant sur l'extrémité avant	Placer un joint torique
Fuite au niveau du connecteur de remplissage une fois l'écrou de sécurité installé	Joint torique manquant sur l'extrémité avant	Placer un joint torique

7. ENTRETIEN

7.1 GÉNÉRALITÉS

Le kit direct FireDETEC® CO₂ universel doit être entretenu par du personnel qualifié, tenu de respecter les réglementations, règles et directives existantes, y compris les prescriptions des autorités gouvernementales et/ou locales et de toute autre autorité réglementaire. Pour la définition de « personnel qualifié », reportez-vous également au chapitre 2 « Utilisation prévue ».

7.2 PROGRAMME D'ENTRETIEN

Le programme d'entretien suivant doit être respecté pour le fonctionnement continu du kit direct FireDETEC® universel CO₂. Un journal d'entretien doit être tenu pour référence rapide.

Le journal doit inclure les données suivantes :

- Date d'inspection
- Intervalle d'inspection
- Nom de l'inspecteur
- Procédure d'inspection effectuée
- Entretien effectué suite à l'inspection

7.3 INTERVALLES D'ENTRETIEN

Les étapes suivantes doivent être effectuées chaque mois :

1. Vérifiez si la bouteille et l'ensemble des pièces du kit direct FireDETEC® universel CO₂ présentent des dommages physiques, des traces de détérioration ou de corrosion. En cas de détérioration ou de corrosion visible, remplacez les pièces endommagées. Remplacez toutes les pièces corrodées.
2. Vérifiez l'ensemble des supports. Resserrez les raccords desserrés.
3. Pressurisation du tube de détection FireDETEC® Assurez-vous qu'il ne présente pas de traces d'abrasion, de coupures ou de plis. En cas d'abrasion, de coupures ou de plis, remplacez le tube de détection FireDETEC®.
4. Enlevez toute trace de poussière et de saleté du tube de détection FireDETEC®.
5. Assurez-vous que le tube de détection FireDETEC® soit exempte de toute obstruction qui pourrait empêcher la détection d'un incendie.
6. Vérifiez le manomètre. Assurez-vous que la pression est correcte (plage d'indication verte). Reportez-vous également au chapitre 5.7. Si la pression se trouve dans la partie inférieure de la plage verte ou dans la plage rouge, retirez la bouteille pour réparation, recharge ou remplacement.
7. Vérifiez les mesures de l'enclos et assurez-vous que la taille et le volume n'ont pas changé.
8. Vérifiez le système de ventilation. Vérifiez qu'aucune modification n'a été apportée au système.

Les étapes suivantes doivent être effectuées

tous les douze (12) mois :

Vérifiez le poids dans la bouteille. Si le poids a perdu cinq pour cent (5 %) par rapport au poids indiqué sur l'étiquette, la bouteille doit être retirée pour réparation, recharge ou remplacement. Pour vérifier le poids de la bouteille :

1. Retirez le système de blocage inviolable de la vanne à boisseau sphérique et fermez la vanne. Assurez-vous que la vanne à boisseau sphérique est en position « FERMÉ ».
2. Débranchez le tube de détection FireDETEC® au niveau de la vanne à boisseau sphérique. Vous observerez alors une perte de pression dans le tube de détection FireDETEC®.
3. Débranchez la ligne d'extinction au niveau du robinet bouteille DHP.
4. Placez l'écrou de sécurité sur le port de décharge.
5. Desserrez les sangles en acier inoxydable au niveau du support de montage de la bouteille et retirez la bouteille.
6. Pesez la bouteille à l'aide d'une balance certifiée.

Ce qui suit doit être réalisé tous les cinq (5) à sept (7) ans :

1. Effectuez une vérification visuelle complète. Les bouteilles du système de lutte contre les incendies en service depuis cinq (5) ans* doivent subir une inspection visuelle externe complète par des inspecteurs agréés**
2. Le tube de détection FireDETEC® doit être entièrement remplacé.

7.4 ENTRETIEN APRÈS INCENDIE

Après un incendie, le tube de détection FireDETEC® doit être remplacé dans sa totalité. La bouteille doit être rechargeée ou remplacée. De plus, toutes les pièces du système doivent subir une inspection visuelle.

* Tous les 5-7ans, selon la réglementation.

** Inspecteurs approuvés par les autorités locales

8. RECYCLAGE ET MISE AU REBUT

Toutes les pièces du kit direct FireDETEC® universel CO₂ ainsi que tous les accessoires doivent être retournés à CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A. ou un représentant CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A. agréé pour recyclage et mise au rebut. L'emballage de transport du kit direct FireDETEC® universel CO₂ doit être remis à une organisation de mise au rebut appropriée.

DANGER



Bouteille DHP : la mise au rebut de la bouteille DHP doit uniquement être effectuée par des spécialistes qualifiés. N'inhaliez pas le gaz lors de la mise au rebut de la bouteille DHP. Risque pour la santé !

9. GARANTIE LIMITÉE

La garantie limitée de CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A. couvre les vices de fabrication et de matériel du kit direct FireDETEC® universel CO₂ et des composants en option lorsque ceux-ci sont utilisés pour leur but original dans des conditions normales pendant une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat d'origine dans un point de vente de l'emplacement d'origine de l'utilisateur final.

Durant la période de garantie, la garantie est transférable à un autre propriétaire tant que le produit reste installé à l'emplacement d'origine de l'utilisateur final.

La garantie limitée se base sur les conditions suivantes :

1. Le produit doit être fourni et installé par un représentant CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A. agréé conformément aux instructions écrites dans ce Manuel d'installation et d'entretien et aux autres documents fournis avec les produits CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A.
2. Les produits CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A. ne doivent pas avoir été démontés, altérés ni modifiés.
3. L'utilisateur final doit conserver un accord d'entretien semestriel avec un représentant CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A. agréé, à compter de la date où le produit CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A. a été accepté par l'utilisateur final.
4. Cet accord de service doit rester en vigueur pour toute la durée de la garantie limitée.

Pour bénéficier de votre garantie :

1. Veuillez contacter immédiatement votre représentant CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A. et expliquer la nature du problème.
2. Fournissez les détails de votre garantie et la preuve d'achat au représentant CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A. Si la réclamation intervient pendant la période de garantie et respecte le cadre de la garantie, prenez les dispositions nécessaires pour le service et les réparations ou pour un produit de remplacement fourni par un représentant CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A. agréé et retournez le produit à l'adresse suivante : **CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A. 24, rue de Diekirch - B.P. 19, L-7505 Lintgen**

10 MANUEL D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

Pendant la période de garantie, CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A. se réserve le droit de réparer ou de remplacer le produit défectueux dans un délai de quarante-cinq (45) jours, à condition que CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A., par le biais d'une inspection, établisse l'existence d'un défaut couvert par cette garantie limitée.

CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A. se réserve le droit d'utiliser de nouvelles pièces et/ou des pièces reconditionnées lors de la réparation ou du remplacement du produit défectueux. CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A. se réserve le droit d'utiliser des pièces ou des produits d'origine ou améliorés pour la réparation ou le remplacement du produit défectueux.

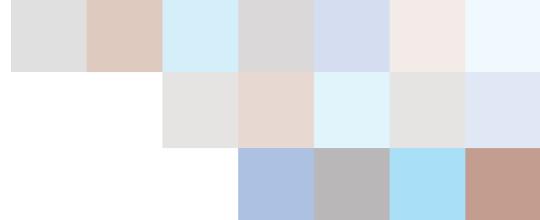
Si CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A. répare ou remplace un produit défectueux, la garantie limitée se poursuit sur le produit réparé ou de remplacement pour le reste de la période de garantie d'origine ou pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de l'expédition du retour du produit réparé ou de remplacement par CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A., la date la plus tardive étant retenue.

La garantie limitée ne s'applique pas et CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A. ne sera pas tenue responsable des défauts ou des dommages causés à un produit CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A. :

1. qui a été utilisé de manière incorrecte, négligé, trafiqué, altéré ou endommagé d'une quelconque manière, que ce soit en interne ou en externe ;
2. qui a été installé, utilisé ou manipulé de manière incorrecte, y compris dans des conditions pour lesquelles le produit n'a pas été conçu, dans un environnement inadapté ou de manière contraire au Manuel d'installation et d'entretien de CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A. ou à toute loi ou réglementation applicable ;
3. qui a été soumis au feu, à l'eau, à une corrosion généralisée, à des infestations biologiques, à des catastrophes naturelles, au rayonnement solaire ou à des conditions d'utilisation au-delà des limites maximum ou minimum répertoriées dans les spécifications de CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A., y compris une tension d'entrée élevée ou la foudre ;
4. si les étiquettes d'identification d'origine (incluant la marque ou le numéro de série) du kit direct FireDETEC® universel CO₂ et des composants en option ont été dégradées, altérées ou retirées.

Manuel d'installation et d'entretien du kit direct FireDETEC® universel CO₂ VERSION 02/2013 La garantie limitée n'inclut pas les frais de main d'œuvre liés à la désinstallation du produit défectueux ou à la réinstallation du produit réparé ou de remplacement. CEODEUX Extinguisher Valves Technology S.A. n'est pas responsable des variations dans les performances du produit en raison de l'usure normale des pièces qui, de par leur nature, sont soumises à une usure permanente.

LA GARANTIE LIMITÉE EST LA SEULE ET UNIQUE GARANTIE ACCORDÉE PAR CEODEUX EXTINGUISHER VALVES TECHNOLOGY S.A. ET, SI LA LOI LE PERMET, REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE TITRE, QUALITÉ, VALEUR COMMERCIALE, ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER OU ABSENCE DE CONTREFAÇON OU LES GARANTIES QUANT À LA PRÉCISION, LA SUFFISANCE OU LA PERTINENCE DES INFORMATIONS TECHNIQUES OU DE TOUTE AUTRE INFORMATION FOURNIE DANS LES MANUELS OU AUTRES DOCUMENTATIONS. EN AUCUN CAS CEODEUX EXTINGUISHER VALVES TECHNOLOGY S.A. NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES, PERTES, DÉPENSES OU COÛTS SPÉCIAUX, DIRECTS, INDIRECTS, ACCIDENTELS OU CONSÉCUTIFS QUI EN DÉCOULERAIENT, QUE CE SOIT DE MANIÈRE CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES PERTES ÉCONOMIQUES DE TOUTE SORTE, TOUTE Perte OU DOMMAGE À LA PROPRIÉTÉ OU TOUTE BLESSURE PERSONNELLE.



www.chubbsecurite.com

UTC Fire & Security Services • Parc St Christophe • Bâtiment Magellan 1 • 10 Av. de l'entreprise • MIA300398 R1 Cergy-Pontoise Cedex

AVERTISSEMENT : Soucieux de l'amélioration constante de nos produits qui doivent être mis en oeuvre en respectant les réglementations en vigueur, nous nous réservons le droit de modifier à tous moments les informations contenues dans ce document. Le non-respect ou la mauvaise utilisation des informations contenues dans ce document ne peut en aucun cas impliquer notre société. Dans la mesure où les textes, dessins et modèles, graphiques, marques, base de données reproduits dans ce guide seraient susceptibles de protection au titre de la propriété intellectuelle et dès lors que le Code de la Propriété Intellectuelle n'autorise, au terme de l'article L122-3 2^e et 3^e a), d'une part, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement des auteurs ou de leurs ayants droit ou ayants cause est illicite (article L122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. Photos non contractuelles.